

son Excellence les inquiétudes que leur causait l'empressement d'agiter en ce moment une matière si délicate et si intimement liée à la constitution présente ou future de cette province ;

“ Qu'enfin, pénétrés des traits continuels de la protection de son Excellence, ils la suppliaient de jeter un coup d'œil favorable sur leurs représentations, et de préserver les Canadiens des effets du changement des tenures et des altérations essentielles des lois qui assurent leurs propriétés.”

Cette requête était signée de M. GRAVE, pour les ecclésiastiques du séminaire de Québec, comme seigneurs de la Côte de Beaupré, &c. de M. GIRAULT, pour les seigneuries de Charlesbourg, Notre-Dame des Anges, les deux Lorettes, Batiscan et la Prairie de la Magdeleine ; de MM. JUCHEREAU DUCHESNAY, L. DESCHENAUX, G. TASCHEREAU, P. A. DE BONNE, BERTHELOT D'ARTIGNY, C. DE ST. OURS, L. DUNIERE, DELESTRE BEAUJOUR, A. PANET, Ls. TURGEON, P. BEDARD, et une cinquantaine d'autres seigneurs, gentilhommes ou bourgeois notables. Le projet d'ordonnance en resta là, malgré ce que purent dire ou écrire M. de Lanaudière, et quelques anciens sujets, qui ayant acquis pour peu de chose les droits seigneuriaux sur de grandes étendues de terres, n'auraient pas été fâchés d'être tout à coup enrichis, en devenant les propriétaires absolus de ces terres.

(*A Continuer.*)

VARIÉTÉS.

—Un article de la constitution de la Bavière donne au roi la faculté de refuser l'admission, à la chambre des députés, des membres dont le choix lui déplaît, et de les faire remplacer par des suppléans. A la suite des élections qui viennent d'avoir lieu, le roi refusé l'entrée à la chambre à cinq députés élus, qui sont MM. Behr, premier bourgmestre à Wurtzbourg ; de Hornthal, conseiller de justice à Bamberg ; Bestelmeyer, bourgmestre à Nuremberg ; le baron de Closen et le comte de Faulkischen. Cette exclusion de députés élus par le peuple a produit beaucoup de mécontentement en Bavière. On regrette surtout MM. Behr et Hornthal, qui, dans la dernière session des états, avaient montré un talent remarquable dans les rangs de l'opposition.—*Le National (de Paris).*

—On dit que l'électeur de Hesse Cassel retire ses fonds et s'occupe à centraliser sa fortune personnelle, parce qu'il a le projet d'abdiquer, pour se soustraire à tous les déboires que lui